

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 28 (1877)

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications.

Canton de Berne. Extrait du rapport de l'Inspecteur général du canton touchant la révision provisoire des plans d'aménagement des forêts domaniales. Les plans d'aménagement des forêts domaniales du canton de Berne datant de 1865 devaient être revus en 1875. Nous donnons ici les principaux résultats de cette révision :

En suite d'achats, de ventes, de reboisements et d'arpentage les forêts de l'Etat ont subi une augmentation de 3419,5 arpents, et une diminution de 675,5 arp. Elles se sont donc augmentées de 2744 arp. Le rachat de servitudes a coûté fr. 83,262.

En 1865 28,000 arpents étaient productifs, donc 98^o/_o étaient en nature de haute-futaie et 2^o/_o en taillis. L'aménagement de la haute-futaie se défalque comme suit : 88^o/_o ont été exploités en coupes régulières ; 10^o/_o ont été jardinés.

Les chiffres suivant donnent la possibilité fixée pour la 1^{re} décennie : 2913,7 arp. devant donner 153,900 moules normaux à 100 p. c. et 30,100 moules de produits intermédiaires, total 184,000 moules. Ont été exploités en réalité 2910,5 arpents ayant fourni en produits principaux 151,816 moules et 34,133 moules en produits intermédiaires, ensemble 185,949 moules. La surface exploitée est donc de 3,2 arp. ou 0,1^o/_o, et le rendement des produits principaux de 2084 moules ou 1,3^o/_o moindres que la prévision. Par contre le rendement des produits intermédiaires l'a dépassée de 4033 moules, soit 3^o/_o. La sur-exploitation compte donc 1949 moules ou 1,16^o/_o. L'erreur est de 1,3^o/_o. Le produit des coupes se chiffre par 52,1 moules par arpent.

7824 livres de graines et 8,110,638 plantons ont été affectés au reboisement de 2444,3 arpents ; les frais se sont élevés à fr. 139,144. 36. Il a fallu compléter 30,3^o/_o des nouvelles plantations. Cette disproportion est due à ce qu'au commencement de la décennie on s'est servi d'un grand nombre de plantons ne provenant pas de pépinières. Afin de remplacer les plants péris, on a employé 3200 plantons par arpent coûtant fr. 56. 93. Les surfaces reboisées comprenaient 830 arpents de paturages et de marais. 53,6^o/_o des plantations n'ont pas nécessité d'améliorations (Nachbesserungen).

De 1866 à 1875 il a été vendu 12,940,400 plantons pour une somme de fr. 84,994. 88. Les 25,061 livres de graines semées et

les 18,268,767 plantons repiqués durant la décennie ont coûté fr. 109,531. 09.

La longueur des chemins nouvellement établis ou rectifiés a atteint 179,103 pieds pour lesquels fr. 126,211. 96 ont été dépensés. L'entretien des chemins a coûté fr. 33,656. 10. Total fr. 159,868. 06 ou par année et par arpent 49,2 cts.

Somme de recettes :

| | |
|--|----------------------------|
| Pour produits principaux et intermédiaires | fr. 6,302,049. 85 |
| „ „ accessoires | „ 542,820. 20 |
| | Ensemble fr. 6,844,870. 05 |
| Dépenses | „ 2,836,040. 75 |
| | Net fr. 4,008,829. 30 |

Augmentation du rendement brut pendant la décennie :

| | |
|--|-----------|
| Pour les produits principaux et intermédiaires | 31,3 0/0. |
| „ „ „ accessoires | 34,2 0/0. |
| „ le total | 31,7 0/0. |

Le produit net de 1875 a dépassé de 55,3 0/0 celui de 1866 et le produit moyen annuel de la décennie dépasse de 20,8 0/0 celui de la première année.

La norme d'aménagement des forêts du Jura, de la plaine et des basses-alpes est la futaie régulière; les forêts des régions élevées doivent être traitées en jardinement. Le système des taillis de chêne à écorce a dû être abandonnée comme peu profitable; ces forêts seront peu à peu ajoutées à la haute-futaie.

La révolution des taillis (1,9 0/0 de la surface totale) a été fixée de 10 à 30 années et celle de la haute futaie à 80 ans pour 10,4 0/0, à 100 ans pour 77,8 0/0, à 120 ans pour 8,3 0/0 et à 140 ans pour 1,6 0/0 de la surface du domaine forestier.

L'exploitation pendant la 2^{me} décennie, de 1875/76 à 1884/85 portera sur 3039,05 arpents et rendra 161,080 moules normaux et 29,920 moules produits intermédiaires. Total de l'exploitation 188,000 moules. Cette possibilité plus forte de 2,2 0/0 que celle de la 1^{re} décennie, permettra une épargne de 7 0/0 destinée à former un fonds de réserve.

4144 arpents dont 2032 en paturages et marais seront reboisés. Les chemins à construire ont une longueur de 235,850 pieds.

Grisons. *Extrait du rapport de la Direction des forêts touchant l'exercice 1876.* Rien n'a été changé parmi le personnel forestier du gouvernement.

Les forestiers communaux sont répartis comme suit :

| Arrondissement. | Propriétaires. | | Nombre des forest. | Salaires. | | Contrib. cant. fr. | Total. | |
|-----------------|----------------|-------|--------------------------|-----------|------|--------------------------|---------|------|
| | Comm. | Corp. | | fr. | cts. | | fr. | cts. |
| Coire | 22 | 2 | 15 | 11,343. | 42 | 2240 | 13,583. | 42 |
| Thusis | 20 | 2 | 7 | 3,745. | — | 1020 | 4,765. | — |
| Ilanz | 8 | — | 3 | 1,383. | 50 | 395 | 1,778. | 50 |
| Disentis | 3 | — | 3 | 1,214. | — | 345 | 1,559. | — |
| Tiefenkast. | 10 | — | 7 | 2,641. | — | 695 | 3,336. | — |
| Samaden | 17 | — | 12 | 7,810. | — | 1675 | 9,485. | — |
| Schuls | 9 | — | 9 | 4,914. | — | 1090 | 6,004. | — |
| Misox | 19 | — | 3 | 1,900. | — | 540 | 2,440. | — |
| | 108 | 4 | 59 | 34,950. | 92 | 8000 | 42,950. | 92 |

Il y a 4 forestiers de plus que l'année passée.

48 communes, 7 corporations et 14 particuliers ont obtenu l'autorisation de faire des ventes de bois, sous condition de former des fonds de réserve ascendant ensemble à fr. 9800 et destinés à payer les frais de reboisements. Les diverses caisses forestières des communes ont un avoir de fr. 125,335. 85. Les pénalités pour cause de surexploitation ont produit la somme de fr. 588.

L'exportation de bois hors du canton a fourni un volume de 17,006 moules normaux valant fr. 1,094,285. De Coire à Maienfeld il en a été transporté pour fr. 921,543, de St. Victor pour fr. 117,600 et des autres chantiers pour fr. 55,142.

Il a été planté 2722 bornes. L'arpentage des forêts de Tamins continue; à Thusis on a arpenté la forêt de Crapteig, à Parpan celle de Tschuggenwald et à Grusch quelques parcelles. Les règlements forestiers de 15 communes ont été soumis à une révision.

Les toits en tuiles ou ardoises remplacent peu à peu ceux en bardeaux ou en chaume; des primes sont accordées afin de favoriser cette transformation. On calcule que cette année il a été posé des conduites d'eau en fer, ciment, terre ou pierre sur une longueur de 25,721 mètres.

Peu de communes possèdent des bûcherons habiles, aussi les éclaircies, les coupes et le façonnage des assortiments de bois laissent-

ils encore à désirer. Il a été fait en 1876: 167 cultures avec 346 Kilos de graine et 512,882 plantons, dont la majorité a été employée par Samaden. De toutes les communes, c'est Dissentis qui a le moins reboisé. Tandis que le nombre des pépinières a diminué, on constate que leur superficie totale a augmenté de 76 ares. Elles mesurent ensemble 3,82 hectares, et sont généralement prospères.

Les communes de Tomils, Uault-Bass, Almens et Uault-Plancas situées sur la rive gauche du Tomilser-Tobel ont établi de nouvelles pépinières.

La confédération a aidé en subventions à 18 projets de reboisement qui ensemble ont coûté fr. 23,445. 67. Fr. 24,029 ont été dépensés pour la construction de nouveaux chemins forestiers mesurant 19,582 mètres de longueur sur une largeur qui varie de 1,5 à 2,7 mètres.

12 communes ont dû faire des travaux de soutènement dans les endroits dévastés par les avalanches. La commune de Samaden a fait établir des canaux de dessèchement sur un parcours de 800 mètres.

L'année 1876 a été féconde en désastres. Grâce aux pluies du printemps et de la 1^{re} partie de l'été, de nombreux glissements de terrain se sont produits; à Fideris 20 arpents ont été emportés au fond de la vallée! Les avalanches ont fait encore plus de mal surtout dans l'Engadine à la fin du mois d'Avril. Si on n'a pas eu à déplorer d'incendie de forêt, le bostriche en revanche s'est montré dans certaines communes d'une manière inquiétante. C'est ainsi que dans l'arrondissement d'Ilanz, ces insectes ont obligé à abattre 610 arbres. Partout les troncs ont été écorcés et l'écorce livrée aux flammes. Les mélèzes ont aussi souffert.

Notons enfin une circonstance déplorable au point de vue de la prospérité des forêts, l'augmentation du nombre des chèvres qui dépasse maintenant le chiffre de 2155. Nous nous permettrons ici de blâmer certains riches propriétaires qui, à l'instar des pauvres, font paître leurs chèvres dans les pâturages communaux.

Zurich. Au mois de Mai de cette année, messieurs les Inspecteurs forestiers du 3^{me} et 4^{me} arrondissements ont avec leurs subordonnés fait une excursion au travers des forêts de Winterthour et de Niederweningen, Schleinikon, Oberweningen et Schöfflisdorf dans le Wehntal; 135 forestiers ont pris part à la visite des forêts de Winterthour;

100 seulement ont parcouru les autres. Les uns et les autres ont été favorisés par le beau-temps.

Une autre excursion d'une durée de 2 jours avait pour point de départ Andelfingen. Diverses questions d'organisation intérieure y ont été agitées et l'on s'est promené dans les taillis de la Thour et dans les taillis sous futaie situées entre la Thour et le Rhin appartenant aux communes de Marthalen et Rheinau.

Les premiers ravagés par les inondations de Juin 1876 et de Février 1877 doivent, à l'heure qu'il est, fournir une masse énorme de fascines pour les endiguements. Leur révolution est de 7 à 15 ans, mais le fait que le lit de la rivière s'est creusé davantage, a plutôt diminué leur rendement. A l'avenir l'administration de ces taillis devra veiller à remplacer les épines et les buissons de nulle valeur par des essences utiles. Les propriétaires reconnaissent qu'il serait profitable de planter dans les bas fonds des saules et des peupliers et sur les parties plus élevées des frênes, des chênes, des ormes, des charmes et des érables, mais ils ne peuvent se décider à extirper les épines. Bien que le reboisement au moyen d'essences nobles ne présente que peu de difficultés, cependant on les trouve encore de nature trop graves pour mettre la main à l'œuvre et l'on prétend remédier à la maigreur des produits en abaissant la révolution, alléguant comme motif que dans l'espace d'une révolution à courte durée il se produit moins de bois mort; nous nous demandons à notre tour si par ce mode on parviendra à diminuer le nombre des mauvaises essences et à augmenter celui des bonnes. On pourrait aussi planter le pin sur les bancs de galets, malheureusement les essais qu'on en a fait n'ont pas réussi.

Les taillis sous futaies que les forestiers ont visités sont situés dans un terrain sec et maigre, et ont à souffrir des gels tardifs. Les baliveaux en nature de chêne sont maladifs et par cette raison doivent être remplacés peu à peu par le pin. Le taillis est exploité avec une révolution de 25 ans. Le volume de bois des baliveaux debout peut être évalué à 76 mètres cubes par hectare. Le taillis lui-même est chétif; on y trouve le charme, le tilleul, le tremble, le chêne, le foyard etc. etc. On peut admettre que dans ces forêts l'accroissement annuel est de 3 mètres cubes par hectare.

Ce faible rendement nécessite un changement du mode d'exploitation qui du reste a déjà partiellement été introduit. On a, par exemple, commencé à transformer le taillis sous futaie, en massifs de

pins dont la croissance est très satisfaisante. Il faudra cependant, afin d'empêcher le dessèchement du sol, les mélanger à des essences feuillues. Le sapin rouge qu'on avait tenté de leur adjoindre ne saurait remplacer, comme couvert, le hêtre quelque'exposé au gel qu'il soit d'ailleurs. Cette essence est plus apte à parer aux dangers qu'offrent les plantations pures de pins. Le chêne repoussant vigou- reusement de souche, il serait possible d'établir des forêts de chênes à écorce, mais il ne faut pas oublier que les rejets de chêne sont très sujets à geler, et que jusqu'à présent nos essais en chênes à écorce n'ont pas été heureux.

Dans les parties élevées, là où le sol est argileux, se trouvent des baliveaux de chênes d'une parfaite végétation: les troncs de 2 mètre de diamètres, valeur de fr. 500 à fr. 1200 n'y sont pas une rareté. En 1876 on coupa à l'un d'eux une branche qui fut vendue fr. 65. Le chêne subsiste encore.

Extrait de la circulaire de la direction de l'intérieur adressée en 1876 aux communes et corporations propriétaires de forêts.

Considérant le rapport de la direction des forêts touchant l'admini- stration forestière des communes et corporations pendant l'année 1875/1876, le département de l'intérieur a jugé convenable d'adresser à ces communes et corporations les observations suivantes :

1) Si le reboisement des coupes se fait en général d'une manière satisfaisante, il n'en est pas moins vrai que cette opération a lieu dans des conditions qui ne sont pas à l'abri de tout reproche. Les points défectueux sont :

a. Le manque de bons plantons. La demande de plantons des com- munes, corporations et particuliers allant toujours croissant, les forêts ne sauraient en fournir une quantité suffisante. Il devient donc absolument nécessaire que les propriétaires de forêts quel- qu'ils soient, créent de grandes pépinières capables de satisfaire à tous les besoins. Ce n'est pas un sacrifice que nous entendons par là imposer aux propriétaires; actuellement les plantons sont si chers que leur vente couvre non seulement les frais de cul- ture mais donne en outre un beau bénéfice. Les communes et corporations feront bien, et c'est là le moyen d'obtenir beaucoup et de bons plantons, de faciliter au forestier la création et l'en-